Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 3 août 2015 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

## **PRÉSENCES**

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx (abs)	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Josée Dubé, sec. Administrative est présente.

#### 1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement

## 2. Lecture de l'ordre du jour

#### 3 ADMINISTRATION

## 3.1. Adoption du procès-verbal du mois de juillet 2015

15-08-131

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 6 juillet 2015.

## 3.2. Adoption des comptes à payer

15-08-132

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 19798 à 19860	283 760 68\$
Prélèvements no 1483 à 1499	16 968.04\$
Rémunération élus juillet 2015	1 823.80\$
Rémunération employés (21/06 au 18/07)	18 883.77\$
Rémunération pompiers (21/06 au 18/07)	1 753.61\$
Total	323 189.90\$

## 3.3 États financiers au 31 juillet 2015

15-08-133

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 31 juillet 2015.

# 3.4 Renouvellement assurances collectives Financière Manuvie

15-08-134

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat d'assurance collective auprès de la compagnie « Financière Manuvie».

# 3.5 Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement 257-15.

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter est déposé du règlement 257-15.

# 3.6 Budget révisé OMH 2015

15-08-135

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget supplémentaire de l'OMH et de payer la différence, ce qui porte le montant de la quote part pour l'année 2015 à 7 003\$.

## 3.7 Don Fabrique/brunch

15-08-136

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ pour leur brunch du 9 août 2015.

# 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 4.1 Autorisation de paiement camion Hélie/camion incendie St-Gabriel

15-08-137

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement à « Camion Hélie (2003) inc. » lorsque le camion sera livré à St-Gabriel et que nous aurons reçu la recommandation suite à l'inspection du chef pompier.

#### 5. TRAVAUX PUBLICS

# 5.1 Affectation surplus / voirie

15-08-138

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de d'affecter les surplus accumulés au montant de 30 000\$ pour des travaux de voirie.

## 5.2 Paiement facture « Aménagement Lamontagne »/abat-poussière

15-08-139

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture de « Les aménagements Lamontagne» #FT5779 au montant de 9 659.21\$ taxes incluses

## 5.3 Budget d'honoraires Roche/eau potable

15-08-140

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraires à la firme Roche au montant de 7 000\$ plus taxes pour des études complémentaires suite à la caractérisation de l'eau du Lac de L'Aqueduc concernant le dossier de mise aux normes des installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable.

#### 5.4 Travaux rue de l'Érable/Dépassement de coût/ Affectation des surplus

15-08-141

Considérant la nature des sols, silteux et très instables (information inconnue en 2014);

Considérant que pour réaliser la fondation de rue selon la conception corrigée, des travaux de correction est la seule option valable pour assurer la pérennité des travaux:

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des travaux supplémentaires de la rue de l'érable au montant approximatif de 34 752.75\$ incluant les taxes à même les surplus suite au dépôt du rapport de l'ingénieur de la MRC de la Mitis en date du 27 juillet 2015.

#### 6. URBANISME

# 6.1 Dérogation mineure/ 226, principale

15-08-142

Considérant que la bonne foi du requérant ne fait pas de doute, ayant acquis la propriété dans cet état en 2011, le garage ayant fait l'objet d'un permis de construction en 1994;

**Considérant que** la dérogation demandée est considérée comme mineure, la différence par rapport aux normes variant de 5 cm à 7 cm sur une distance réglementaire de 1 m;

**Considérant que** le garage étant situé loin de toutes résidences voisines alors que les terrains voisins sont occupés par des bâtiments accessoires (agricole et commercial);

**Considérant que** le propriétaire pourrait subir un préjudice important en cas de refus, soit d'empêcher une transaction immobilière, soit nécessiter des travaux onéreux pour le déplacement du garage, alors que le bénéfice serait minime;

**Considérant que** le garage respecte toutes les autres dispositions des règlements d'urbanisme;

**Considérant que** la construction du garage étant antérieure au Règlement de zonage 211-10 adopté en 2010, sa position a généré un droit acquis par rapport à la distance minimale de 1,50 m des lignes latérales et arrière de terrain prescrite par celui-ci;

**Pour ces motifs,** proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme et <u>d'accorder</u> la dérogation mineure et ce, sans conditions.

## 6.2 Dérogation mineure /route des rangs du nord

15-08-143

Remis à une séance ultérieure.

#### 7. LOISIRS ET CULTURE

## 7.1 Certificat de paiement #2 /Rénovation du centre polyvalent

15-08-144

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement de la facture de Construction Stéphane Gagnon au montant de 69 780.05\$ incluant les taxes, suite à la réception du certificat de paiement de l'architecte.

## 7.2 Centre polyvalent ordre de changement – directives de chantier

15-08-145

Remis à l'ajournement.

## 8. RAPPORT DES ÉLUS

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES

## 9.1 Permis de réunion /location patinoire 8 août

15-08-146

Proposé Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de louer la patinoire selon la politique des locations de salle à monsieur Steven Guimond Corriveau pour le 8 août afin de tenir une soirée country. L'entretien des lieux après l'événement devra être fait autrement des frais seront chargés au locataire.

## 9.2 Demande de prêt d'équipement / Ring équestre

15-08-147

Remis à l'ajournement.

## 9.3 Camion incendie

15-08-148

Considérant que la municipalité de St-Gabriel est gestionnaire de la SISSOM, il est proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la municipalité de Les Hauteurs qu'elle est en possession de leur camion incendie SPARTAN 97 et qu'il est positionné dans leur municipalité.

# 9.4 Location du camion incendie de la municipalité de St-Gabriel à la SISSOM lors de sorties

15-08-149

Remis à l'ajournement.

# 9.1 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions

15-08-150

Proposé par Choisissez un élément. et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

## 10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

15-08-151

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h15 la séance soit ajournée au mardi 4 août 2015 à 16 heures.

## 11. REPRISE DE LA SÉANCE

15-08-151

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de reprendre la séance sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire, il est 16h00.

M. Martin Normand indique que l'élue absente lors de la séance régulière a été avisée de l'ajournement.

#### **PRÉSENCES**

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx	Monsieur Fernand Gauthier
Monsieur Stéphane Deschênes	Monsieur Guildo Castonguay 16:10

## 7.2 Centre polyvalent ordre de changement – directives de chantier

15-08-145

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les directives de chantier A-01, ME-01 et ME-02, tel que décrit dans les documents analysés par le conseil municipal et l'architecte attitré au projet. Les dépenses additionnelles seront affectées au surplus généraux pour un montant approximatif de 10 256.85\$ avant taxes.

## 9.2 Demande de location d'équipement / Ring équestre

15-08-147

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de prêter les installations du ring équestre à l'association équestre régionale de Matane, pour l'événement Gymkhana qui aura lieu le 8 aout prochain, et ce conditionnellement aux deux points suivants :

- Réception d'un dépôt de 150\$ en guise de garantie de la propreté des lieux après l'événement. Si les lieux sont dans le même état qu'avant l'événement le dépôt sera retourné.
- Obtention du certificat d'assurance corrigé incluant l'emplacement du site équestre comme assuré additionnel.

## 9.4 Location du camion incendie de la municipalité de St-Gabriel à la SISSOM

15-08-149

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de louer le camion citerne de Saint-Gabriel à la SSISOM lors de sortie au même taux que celui spécifié dans le protocole d'entente relativement à la tarification concernant l'entraide pour une intervention du service de la protection contre l'incendie, et ce jusqu'à la fin de l'entente.

## 12. Fermeture des affaires nouvelles et période de question

15-07-130

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

# 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-07-131

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 16:45 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire	
Georges Deschênes	 Martin Normand
Maire	Directeur général